



Solidarité Encouragement du Dévouement et du Bénévolat

Pays de la Loire - Bretagne

Association d'Actions Sociale, Civique et de Solidarité

Affiliée à la Fédération Française de l'Encouragement du Dévouement et du Bénévolat



Association Loi de juillet 1901 – Déclaration du 12 mars 1985 N° 15161 – JO du 3 avril 1985

N° SIRET : 485 073 175 00013 – Code APE : 913 E
Siège social: 18, rue Alphonse Daudet 85300 CHALLANS

Tel : 06.75.66.31.15

sedpl@orange.fr

Site internet : www.sedpdl.org

Préambule

Au cours des années, la France a su mettre l'accent sur des qualités essentielles de l'individu comme la solidarité, l'encouragement, le dévouement et le bénévolat.

La **solidarité** est le sentiment de responsabilité au sein d'un groupe de personnes qui sont obligées les unes par rapport aux autres. Ainsi les problèmes rencontrés par l'un ou plusieurs de ses membres concernent l'ensemble du groupe. La solidarité conduit l'homme à se comporter comme s'il était directement confronté au problème des autres, sans quoi, c'est l'avenir du groupe (donc le sien) qui pourrait être compromis.

L'**encouragement** est l'ensemble des gestes, paroles qui encouragent, qui stimulent un individu à avancer, accomplir des actes,...

Le **dévouement** est le fait de s'investir pleinement dans une action, souvent au profit des autres.

Le **bénévolat** est une activité de service non rétribuée et choisie volontairement qui s'exerce en général au sein d'une association, d'un syndicat ou d'une structure publique. Celui ou celle qui s'adonne au bénévolat est appelé *bénévole*.

En réponse à ses qualités, en 1965, l'association Solidarité Encouragement du Dévouement et du Bénévolat est créée.

Ce dossier présente cette association.

SOMMAIRE

Partie 1 : Présentation de l'association

- a) L'historique
- b) Les objectifs
- c) Les actions
- d) Les distinctions

Partie 2 : Les manifestations en général

Partie 3 : La vie de l'association

Partie 4 : Comment rejoindre la SED ?

1965-2025
NOTRE ASSOCIATION A 60 ANS !

LE MOT DU PRÉSIDENT

Est-il besoin de rappeler l'importance et l'indispensabilité du bénévolat dans notre société ?

Les bénévoles sont partout !: dans l'humanitaire, le sport, les loisirs, la culture, l'environnement, l'éducation...Le plus souvent regroupés en associations, ils représentent une force vive dans notre pays, créateurs de richesse et d'emploi, mais aussi source d'amitié, de convivialité ; bref c'est un tissu qui, malgré ses difficultés, joue un rôle important dans l'équilibre de notre société, permet le maintien du lien social, l'intégration de la personne dans la société ; dans chacune de nos communes et de nos villes.

Notre association régionale, depuis 1965, se veut d'aider et d'encourager ces nombreux bénévoles.

Le document qui vous est présenté retrace les objectifs, les actions, les moyens de notre S.E.D. régionale Pays de la Loire- Bretagne,

J'espère que la lecture de ces quelques pages vous fera mieux comprendre ce que nous sommes, les valeurs que nous défendons, et vous encourage à venir nous rejoindre. Seul on ne peut rien, ensemble on peut tout !

Les petites gouttes de bénévolat font les grandes actions, nous les encourageons depuis 1965 !

Par l'esprit et par le cœur toujours.

Claude-Joël VOYAU

* Président de la S.E.D. Pays de la Loire / Bretagne

*Président de la Fédération Française
de l'Encouragement du Dévouement et du Bénévolat

Partie 1 : Présentation de l'association

a) L'historique

Notre association a été créée dans les années 60. C'est en 1965 qu'elle devient effectivement active sous l'appellation S.E.D. de Loire-Atlantique, reprenant le titre de notre structure Nationale à l'époque : **Société d'Encouragement au Dévouement** – dont elle était une section. Puis en 1985, au dépôt des statuts, elle devient association autonome sous le nom de **Société d'Encouragement au Dévouement de Nantes et environs** restant sous le sigle S.E.D., et plus récemment, en 1997, elle élargit son champ d'actions devenant **Solidarité Encouragement du Dévouement et du Bénévolat – Bretagne Pays de la Loire**, gardant toujours le sigle **S.E.D.**

Elle est affiliée à la Fédération Française de l'Encouragement du Dévouement et du Bénévolat, créée en 1910, et qui regroupe une vingtaine d'associations fédérées en France qui ont toutes les mêmes objectifs. Tous les membres et responsables sont bénévoles. La F.F.E.D. est reconnue d'Intérêt Général, Membre du Comité Français des ONG/ONU et Membre de l'association « La Flamme sous l'Arc de Triomphe ».

L'emblème de notre Fédération est le Pélican que l'on retrouve sur les logos, car, selon la légende, cet oiseau se sacrifie jusqu'à la dernière goutte de son sang en s'ouvrant les entrailles avec son énorme bec pour nourrir et sauver ses petits.

Notre devise est **Mente et Corde Semper** : Par l'Esprit et par le Cœur Toujours.

b) Les objectifs

Selon ses statuts, la S.E.D. a pour but :

- encourager le dévouement et l'altruisme sous toutes leurs formes, notamment par la remise de distinctions attribuées par notre Fédération.
- Venir en aide moralement et pécuniairement, selon ses ressources, à toutes personnes ou associations se trouvant dans le besoin.

c) Les actions

La S.E.D. a trois grands volets d'actions :

1) *La Solidarité* (dons à des familles dans le besoin ou à des associations pour un projet concret) aide à la réalisation d'actions en soutien à des associations pour les aider à réaliser leurs projets en faveur de causes humanitaires diverses : recherche médicale, handicapés, familles nécessiteuses, jouets de Noël pour enfants défavorisés, animation en maison de retraite... ; mais également pour les aider dans leurs projets culturels, sportifs...

2) *La sensibilisation des jeunes en établissements scolaires* sur la reconnaissance des valeurs humaines, notamment en les encourageant à réaliser des actions et à s'engager dans le bénévolat et la vie associative.

3) *L'encouragement du dévouement et du bénévolat* : par la remise de distinctions de notre Fédération à des personnes ayant œuvré dans le bénévolat ou ayant accompli un acte de courage spontané .Des associations méritantes sont également récompensées par un trophée.

d) Les distinctions

Notre Fédération Nationale œuvre dans notre pays depuis 1910, soit un siècle d'encouragement du dévouement et du bénévolat au travers de ses associations fédérées réparties sur l'ensemble du territoire.

Parmi les nombreuses actions menées, rappelons les secteurs d'activités les plus concernés :

- La solidarité
- La sensibilisation des jeunes en établissements scolaires sur le bénévolat et la vie associative
- La récompense des engagements bénévoles et des actes de courage par nos distinctions

L'encouragement du dévouement et du bénévolat par la remise de nos distinctions est sans doute l'une de nos activités les plus anciennes. Depuis 2007, un nouveau règlement a été élaboré et les grades sont les suivants : **Bronze, Argent, Vermeil, Or, Grande Médaille d'Or.**

L'attribution de la médaille de Bronze nécessite au moins 5 années de services rendus bénévolement, s'il ne s'agit pas d'un acte de courage spontané. Cinq années d'ancienneté sont nécessaires pour prétendre au grade supérieur, et à condition qu'il y ait poursuite d'activités bénévoles. Des diplômes sont également attribués :

-Diplôme d'Honneur des Jeunes, remis aux moins de 18 ans : scolaires, jeunes sapeurs pompiers, etc....ayant eu une attitude remarquable vis à vis de leurs camarades ou de la société.

-Diplôme d'Encouragement du Dévouement et du Bénévolat, remis aux personnes méritantes à partir de 5 années d'engagement bénévole et avant les 10 années de services rendus.

-Diplôme d'Honneur, remis à un groupe de jeunes ou adultes méritants ou à une entreprise mécène.

Un Trophée peut être remis aux associations, sociétés ou organismes pour des actions particulières.

Ainsi, chaque année, notre Fédération Française de l'Encouragement du Dévouement et du Bénévolat attribue des distinctions à de nombreuses personnes méritantes, jeunes ou moins jeunes, qui ne pourraient prétendre aux grandes médailles Nationales : Légion d'Honneur, Ordre Nationale du Mérite... Ces personnes récompensées, souvent de couches sociales modestes, sont mises à l'honneur par nos médailles pour leurs actions bénévoles dans les domaines les plus variés : solidarité, sport, culture, engagement citoyen, sauvetage... pour les récompenser de leur engagement au service des autres, mais également pour les encourager à continuer d'œuvrer – et surtout pour : « **LA VALEUR DE L'EXEMPLE** ».

Dans la société où nous vivons, il nous paraît important de mettre en avant « le beau » aux yeux du grand public et surtout des jeunes.

Nous voulons ainsi défendre les grandes valeurs fondamentales qui sont le socle de notre société. Mettre en avant les actions honorables des jeunes, les engagements de longue durée des bénévoles, les actes de courage spontané, nous paraît être un moyen d'y parvenir.

C'est pourquoi il est important d'honorer ces nombreux bénévoles qui réalisent, à leurs yeux de petites actions, si importantes pour l'équilibre de notre société ; **quitte à déranger leur humilité.**

Chaque année, depuis 2004, nous organisons une grande soirée appelée : **Nuit Départementale du Dévouement, au cours de laquelle une douzaine de personnes méritantes sont mises à l'honneur par une distinction et quelques associations récompensées par un Trophée.*

Cette soirée ouverte au public est ponctuée d'intermèdes musicaux, de chants ou d'animations diverses.

Notre association a reçu en 2008 le **Médillon de l'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE pour ses actions de citoyenneté, notamment auprès des jeunes.*

Partie 2 : Les manifestations, les actions

Depuis 1965, de nombreuses actions et manifestations ont été réalisées :

- 1) soutien à de nombreux concerts pour aider la recherche médicale : cancer, sclérose en plaques, maladies génétiques rares....
- 2) soutien à des associations de bénévoles :
 - l'association des Traumatisés crâniens 44
 - la Croix Rouge française
 - l'association Handi'chiens pour aider les personnes en situation de handicap
 - Amitié Bénin Sud Loire pour aider à la création d'écoles au Bénin
 - France Adot 44 (promotion du don d'organes).
 - l'association Nantaise Familles détresse
 - Orthopédie sans frontières
 - Les Jeunes Sapeurs pompiers de Vertou-44- : mini bus
 - l'association de chercheurs d'emploi Agora Job : fourniture de matériel de bureau
 - les Auxiliaires des Aveugles
- 3) dons à des associations : les restos du cœur, association En Vie (scolarisation des enfants en Inde), N.S.B, (aide à la nutrition des enfants à Bangui), S.N.S.M. 44 et 85, Vacances et Familles 44,l'œuvre des pupilles orphelins des sapeurs pompiers de France, aux sinistrés de catastrophes naturelles.
- 4) actions diverses :
 - animations en maisons de retraite
 - actions de promotion de l'atelier de peinture du CCAS de Nantes
 - soutien et parrainage d'actions de solidarité menées dans les établissements scolaires (collèges, lycées).
 - opération jouets de Noël pour des enfants de familles défavorisées , malades en milieu hospitalier.
 - conseils à des jeunes en recherche d'emploi et à des retraités pour leurs formalités administratives.

Notre Comité d'Honneur :

- La Chanteuse Christine HÉLYA, auteur compositeur interprète
- Professeur Jean-Luc HAROUSSEAU, Président du Collège de la Haute Autorité de santé
- Général Joseph SEPTIER, Sté d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur
- Professeur Jean-François MATHÉ, C.H.U. Nantes-St Jacques
- Yvon GARNIER, Académie Culinaire de France
- Patrice MARTIN, Champion du Monde de Ski Nautique
- Jacqueline TABARLY
- Michel BODIGUEL+ Président Association Nationale des sociétés de courses hippiques de France
- Thierry CABANNES, journaliste-directeur de Ouest/Info TF1
- Yunsan MÉAS, Ex-Président du Comité Régional Olympique et Sportif des Pays de la Loire
- Olivier DARDÉ,Président du Centre National de Formation des Compagnons du Tour de France
- Daniel AUGEREAU, PDG de Synergie
- Benoît GASCHIGNARD, Délégué Départemental S.N.S.M. 44
- Bryan COQUARD, champion du monde de cyclisme

Partie 3 : La vie de l'association

La S.E.D. compte parmi ses adhérents :

-des particuliers

-des associations : amicales de sapeurs pompiers, de donneurs de sang, de secouristes, des anciens combattants, retraités militaires, des associations humanitaires, sportives, culturelles, sociétés diverses...

Ce qui fait un effectif d'environ 5000 adhérents et sympathisants dans les Pays de la Loire.

La cotisation annuelle est de 24 € ou 29 € pour les particuliers et 37 € pour les associations, sociétés et villes.

Les ressources de la S.E.D. proviennent :

-des cotisations de ses membres adhérents

-des dons

-des subventions des collectivités

-des produits de manifestations

La gestion de la S.E.D. est contrôlée par 1 vérificateur aux comptes.

Chaque année, le rapport financier est fourni à la F.F.E.D.

Les dons sont déductibles des impôts sur le revenu dans les limites fixées par la loi.

Pourquoi adhérer à la S.E.D. ?

-Vous devenez association fédérée à notre structure Nationale (F.F.E.D.), reconnue d'intérêt général, vous permettant de profiter des déductions fiscales autorisées par la loi.

-Nous pouvons vous apporter notre soutien dans vos actions, dans la mesure du possible.

-Vous bénéficiez de notre assurance qui couvre vos activités menées avec notre partenariat.

-Vous pouvez nous présenter des personnes méritantes pour une distinction de l'Encouragement du Dévouement remise gracieusement.

-Vous nous aidez à réaliser nos actions de solidarité.

-Nous sommes des bénévoles au service des bénévoles et pour leur valorisation

Partie 4 : Comment rejoindre la S.E.D. ?

L'époque que nous vivons a plus que jamais besoin de solidarité et l'encouragement du dévouement est une nécessité si nous voulons une société plus fraternelle et plus juste.

Vous qui oeuvrez au sein de votre association, peut-être pouvons-nous vous apporter un soutien....

Vous avez un souhait, un besoin d'aide urgente, une personne qui mérite être récompensée...

Vous vous reconnaissez dans les valeurs que nous défendons, vous voulez soutenir une action....

Particuliers, Associations, Sociétés, Municipalités...

VENEZ NOUS REJOINDRE EN ADHÉRANT À LA S.E.D. !

Seul on ne peut rien, ensemble on peut tout.

Bulletin d'adhésion

Nom :-----Prénom :-----

Association ou Société :-----

Adresse :-----

Code Postal :-----

Ville :-----

Tél. :-----e-Mail :-----

--

Je souhaite adhérer à la S.E.D. et vous adresse un chèque :

Actif : 24 € par an

Bienfaiteur : 29 € par an

Association ou Société : 37 € par an

Je souhaite un reçu fiscal

Je souhaite devenir bénévole à l'association

A retourner à :

S.E.D.

18, rue Alphonse Daudet

85300 CHALLANS